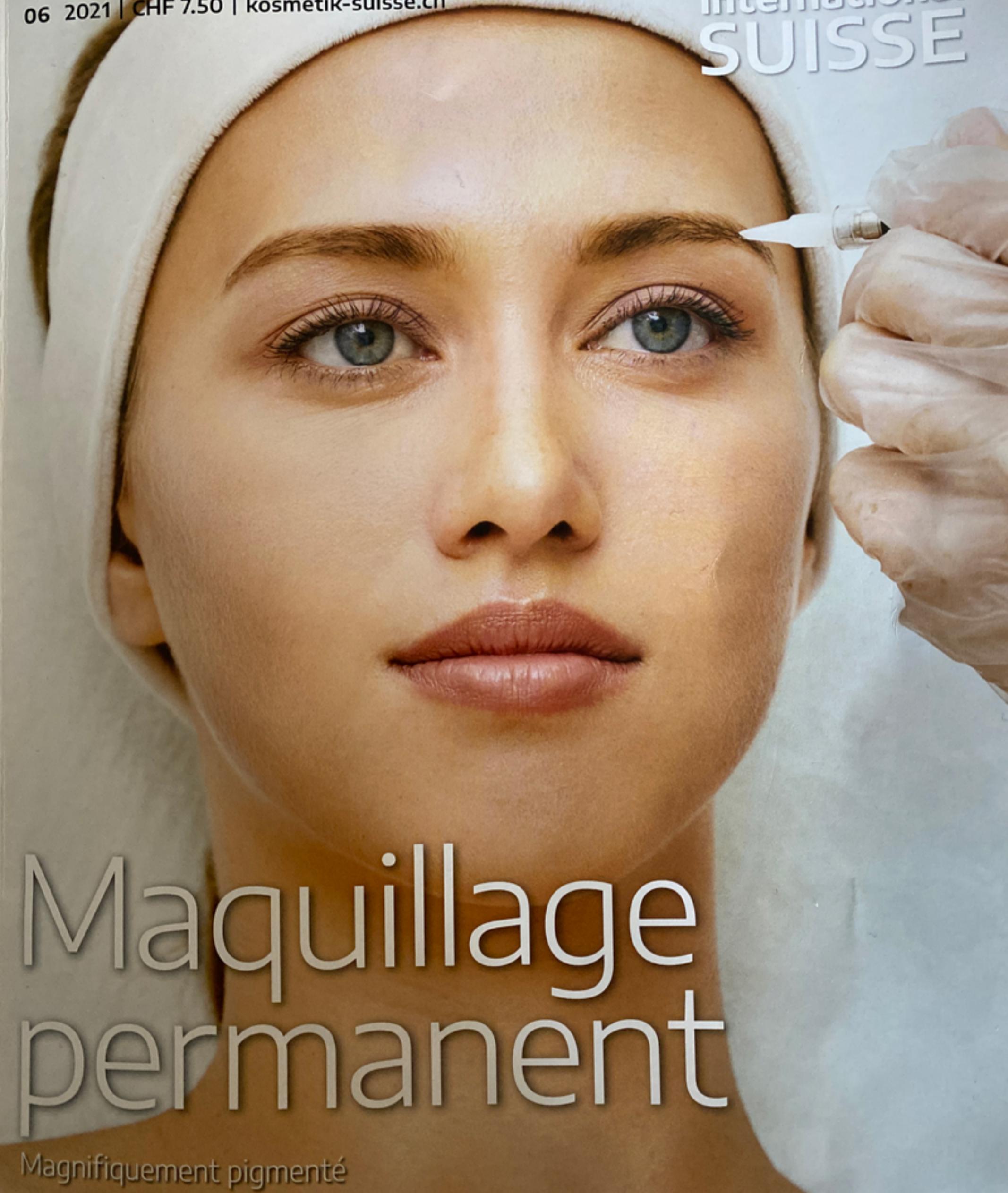


# KOSMETIK

06 2021 | CHF 7.50 | kosmetik-suisse.ch

international  
**SUISSE**



## Maquillage permanent

Magnifiquement pigmenté



# Une bouche glamour avec PMU

Et si on sauvait le temps en se réveillant avec une bouche lumineuse et glamour ? **Laura Vicino, Directrice des Centres Elle & Belle et La Griffe de Daisy**, nous dévoile sa technique de maquillage permanent Glam Lips, un subtil jeu d'ombre et de lumière qui vous assure un look au top.



Laura Vicino

## 1. La signature du consentement

Laura vous informe des contre-indications, clarifie les effets secondaires et indique les précautions strictes à prendre autour de la réalisation du maquillage permanent des lèvres.

## 2. La réalisation et la validation du dessin

Des photographies sont réalisées avant le début du traitement. Laura prend les mesures, discute avec sa cliente du résultat souhaité et, si besoin, ajuste la contour des lèvres.

## 3. Créations des pigments

Laura crée les différentes nuances et pigments labellisés

La Griffe de Daisy afin d'obtenir une couleur parfaite.

- La cliente opte pour des tons cuivrés, roses, bruns... ainsi de leurs déclinaisons.

## 4. Pour plus de confort

A chaque procédure, pour un maximum de confort, Laura applique un analgésique sur la peau.

## 5. Dermopigmentation

Laura introduit le pigment sous la peau de la même façon qu'un tatoueur mais avec moins de profondeur afin que l'effet reste temporaire. Laura redessine le contour de la lèvre et met l'accent sur l'arc de Cupidon pour un aspect glamour. Ensuite, différents gestes

précis sont effectués de manière à donner une illusion d'optique. Laura crée un effet ombré... pour laisser le charme s'opérer.

Laura désinfecte en appliquant un baume cicatrisant. Voilà le résultat !

**Le suivi est important :**  
afin de conserver un splendide éclat de votre maquillage permanent, une retouche 1x par année est nécessaire.

*la griffe de Daisy*  
[www.lagriffededaisy.ch](http://www.lagriffededaisy.ch)

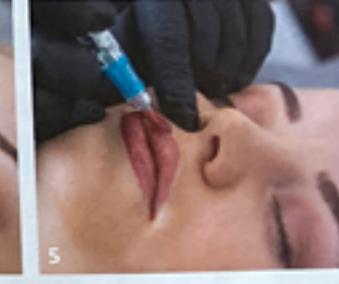


Photo: ©Tania Rapp Maffei (3)